

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 29 Nombre de conseillers municipaux présents: 19

Date de convocation du Conseil Municipal le 23 juin 2017

<u>Présents</u>: Christian DUMAS, Amaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, François LENHARD, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU.

Absents excusés :

Evelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN, Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÜN, Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT, Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME, Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ, Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY, Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN, Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT, Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

Absents:

Patricia MARTIN.

Début de la séance : 19h30

Fin de la séance : 20h42

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

FINANCES

DC.17.019 – Marché relatif à la maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation et à l'extension de l'école Emilie Carles – Modification en cours d'exécution n°2

Conformément l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 sur les marchés publics et au marché n°16/713 du 21 janvier 2016 concernant la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation et à l'extension de l'école Emilie Carles, Monsieur le Maire décide de conclure et signer la modification en cours d'exécution N°2 avec l'entreprise SIMONNEAU demeurant 636 rue de la Juine – PA les Aulnaies à OLIVET.

Moins-value

Il était prévu initialement au marché de maîtrise d'œuvre une mission acoustique dans le cadre de la modification du dortoir de l'école. Au cours de l'exécution de la mission de maitrise d'œuvre, la maitrise d'ouvrage a finalement décidé de laisser le dortoir à son emplacement initial par nécessité technique. La mission acoustique d'un montant de 3 300 € HT est à soustraire en moins-value au montant initial du marché n'ayant plus d'intérêt d'existence.

Plus-value

Dans le cadre de la modification du permis de construire initialement déposé pour la construction de l'extension de l'école et de la modification de l'existant, il a été nécessaire d'effectuer une étude hydraulique des descentes d'eaux pluviales imposée par Orléans-Métropole pour l'obtention du PC modificatif pour un montant de 3 300 € HT.

Cette modification en cours d'exécution n°2 n'a pas d'incidence financière.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

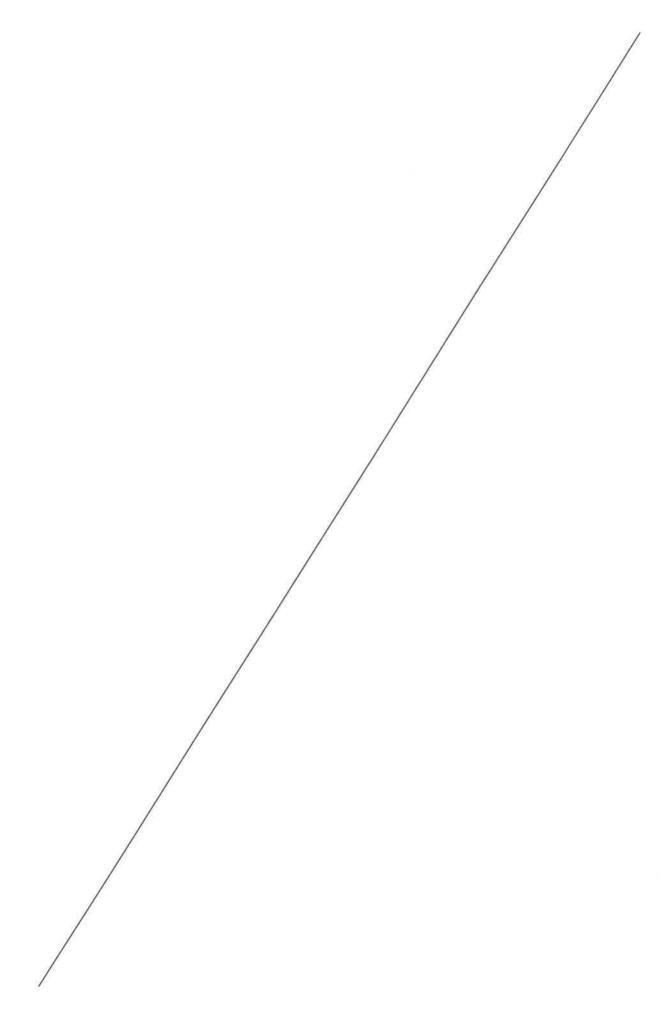
La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 7 Juillet 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 17 Julie 2017

Publication le: 18 Juillet 217
Notification le: 18 Juillet 217.

Le Maire Christian DUMAS



Acte à classer

DC-17-019

1

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2017-07-17T17-14-01.00 (MI206743995)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20170707-DC-17-019-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

Marché relatif à la maîtrise d'oeuvre concernant l'arté réhabilitation et à l'extension de l'école Emilie Cole

- Modification en cours d'exécution n.2

Date de décision :

07/07/2017

Nature de l'acte :

Autres

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.6. Actes relatifs à la maîtrise d'oeuvre 1.6.1. Délibération(s) et décision(s).

Acte:

DC.17.019 -FIN-marché relatif à la maîtrise d'oeuvre concernant la réhabilitation

et à l'extesion école E Carles- modif en cours d'exécution 2.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/07/17 à 17:14

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 17/07/17 à 17:14

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 17/07/17 à 17:20